



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 119663

Texte de la question

M. Louis Guédon attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la pénurie de médecins en zone rurale ou, comme c'est le cas en Vendée, en zone rétro-littorale. Le médecin partant en retraite n'est que rarement remplacé et la patientèle concernée ne peut être reprise par d'autres médecins déjà surchargés. De nombreuses personnes âgées, sans moyens de transport, se retrouvent alors dans l'impossibilité d'avoir accès aux soins dans un périmètre géographique raisonnable de leur domicile et cette situation menace gravement leur maintien à domicile. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend-il mettre en oeuvre afin d'endiguer cette pénurie de médecins.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119663

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10754

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)